

# FORMULAIRE DE DEMANDE

## Lutte contre les chenilles processionnaires du pin

### TRAITEMENT BIOLOGIQUE PAR PULVÉRISATION TERRESTRE

La Communauté de Communes de l'Île de Ré vous propose un traitement biologique (Bacillus thuringiensis) par pulvérisation à partir du sol pour des arbres de moins de 10m de hauteur. Pour obtenir ce traitement, merci de renseigner ce formulaire et nous le retourner.

#### IDENTIFICATION

Nom : ..... Prénom : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....  
Mail : .....  
Numéro de parcelle : .....

#### ZONE À TRAITER

Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Commune : .....  
Nombre d'arbres à traiter (de moins de 10m de hauteur) :

- > Joindre **impérativement** un **plan cadastral** ou le **numéro de parcelle**
- > Les interventions ne pourront être réalisées **uniquement dans les propriétés ou l'accès est possible**

#### SUIVI DE VOTRE DEMANDE

Merci de renvoyer ce formulaire **avant le 15 août 2020**,  
- par courrier : Communauté de Communes de l'Île de Ré, 3 rue du Père Ignace CS 280001 - 17 410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ  
- ou par mail : [ecogardes@cc-iledere.fr](mailto:ecogardes@cc-iledere.fr)

- Toute demande formulée après ce délai ne pourra pas être prise en charge par la Communauté de Communes de l'Île de Ré.
- **Les interventions auront lieu durant les mois de septembre et octobre**

#### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Fabienne LE GALL - Responsable d'équipe écogardes - [fabienne.legall@cc-iledere.fr](mailto:fabienne.legall@cc-iledere.fr)